

23 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Stade olympique châteauneuvois**. But : pratique des sports, notamment du basket. Siège social : « La Mule du Pape », Châteauneuf-du-Pape.

24 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Billard-Club de Chantilly**. But : pratique du billard. Siège social : 41, rue de Gouvieux, Chantilly.

24 septembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Amicale des chasseurs de Chevaigné**. But : réglementation de la chasse, destruction des nuisibles. Siège social : chez M. Cupié, Chevaigné.

24 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association sportive des Etablissements Verspieren**. But : formation physique et morale de la jeunesse par la pratique des sports et plus spécialement du volley-ball. Siège social : 8, rue Dammartin, Roubaix.

24 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe-ment national des contrôleurs principaux et des contrôleurs des travaux de mécanique des P. T. T.** But : coordonner l'activité de tous les agents de la catégorie, syndiqués ou non, en vue de sauvegarder les intérêts de cette catégorie; assurer à chacun de ses membres le soutien de tous et étudier toutes les questions susceptibles d'améliorer la situation morale et matérielle de ses adhérents; développer leur culture générale et technique en facilitant l'échange de leurs idées. Siège social : 103, boulevard Brune, Paris.

25 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. **Amicale des sapeurs-pompiers de Brion-sur-Ource**. But : allocation pour le fonctionnement et l'instruction du corps des sapeurs-pompiers. Siège social : salle des pompes, Brion-sur-Ource.

25 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Orlon. **Forces motrices de la Soule**. But : grouper les producteurs de forces motrices de la Soule en vue d'assurer, par tous les moyens légaux, la sauvegarde de leurs intérêts. Siège social : rue Victor-Hugo, Mauléon.

25 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association damiste apiemontaise**. But : développer parmi les jeunes un jeu calme et plein d'agrément, à la portée de tous, et qui permettra dans l'avenir la participation aux compétitions organisées chaque année par les fédérations régionales, nationales et internationales. Siège social : 49, avenue Paul-Bert, le Havre.

25 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Le Comité de l'école libre mixte de la paroisse de Pradines change son titre, qui devient **Association d'éducation populaire de l'école privée de Pradines**, et modifie la composition du bureau et de ses statuts. But : instruction et éducation populaires. Siège social : école libre mixte, Pradines.

25 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association Saint-Joseph - Saint-Louis-de-Gonzague**. But : création, entretien, développement, gestion d'œuvres scolaires et post-scolaires de toute nature dans la ville de Lille. Siège social : 92, rue de Solferino, Lille.

25 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châtelleraut. **Association départementale des aides familiales rufales de la Vienne**. But : coordonner et représenter les associations locales du département, en face des organismes officiels et pouvoirs publics, susciter et préparer la création de nouvelles associations et s'assurer le recrutement de nouvelles aides. Siège social : chez M. Achard (Pierre), instituteur à Naintré.

25 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Maison familiale de Bouilland**. But : gestion de la maison familiale du personnel de la préfecture et des sous-préfectures de la Côte-d'Or. Siège social : préfecture de Dijon.

25 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Les Réformateurs de l'économie**. But : rechercher pour l'économie française des structures fondées sur les possibilités scientifiques modernes et contribuer à la formation de cadres compétents pour l'organisation et la direction de l'économie nouvelle. Siège social : 195, rue de l'Université, Paris.

25 septembre 1952. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Société syndicale de chasse de Saint-Antonin-de-Lacalm**. But : organisation de la chasse par l'association des propriétaires et des chasseurs, protection des propriétés. Siège social : mairie de Saint-Antonin-de-Lacalm.

26 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. **Société de chasse de Lesseux**. But : exploitation rationnelle de la chasse, constitution d'une réserve, limitation des jours de chasse, limitation du nombre de pièces de gibier par journée de chasse, défense du gibier et des récoltes. Siège social : mairie de Lesseux.

26 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Syndicat d'initiative « Le Haut-Allier »**. But : organisation du tourisme. Siège social : chez le président M. Foully (A.), au pont d'Alleyras, commune d'Alleyras.

27 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. **Amicale sportive de Neaufles-Saint-Martin**. But : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : mairie de Neaufles-Saint-Martin.

29 septembre 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Société d'encouragement aux écoles laïques de Sainte-Consoce**. But : encourager la fréquentation des œuvres laïques en stimulant les élèves, en les récompensant et venir en aide aux enfants nécessiteux ou indigents. Siège social : Sainte-Consoce (école publique).

30 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Association des jeunes de Ballon**. But : organisation de matinées et soirées récréatives. Siège social : mairie de Ballon.

30 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Groupe-ment de production d'Anais-Nuaillé-Saint-Sauveur-d'Aunis**. But : mettre en œuvre et accroître la productivité des exploitations agricoles et forestières. Siège social : mairie de Nuaillé-d'Aunis.

1<sup>er</sup> octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. **Amicale des anciens élèves de l'école Hersan**, à Compiègne. But : entraide entre ses membres. Siège social : école Hersan, Compiègne.

1<sup>er</sup> octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Association des sociétés de joueurs de boules de fort de la Sarthe**. But : encourager et développer le jeu de boules de fort et défendre les intérêts des sociétés. Siège social : société La Violette, rue de l'Hospice, la Flèche.

1<sup>er</sup> octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. **Le Judo-Club chaumontais**. But : développer la pratique du judo à Chaumont, à l'exclusion de tout autre sport. Siège social : marché couvert, Chaumont.

1<sup>er</sup> octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **Amicale des veuves, orphelins et ascendants victimes des deux guerres**. But : défendre les intérêts des veuves et orphelins et leur venir en aide. Siège social : 2, rue Paul-Louis-Courier, Montluçon.

1<sup>er</sup> octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. **Association des amis de Bouffiers**. But : organisation et œuvres de bienfaisance pour anciens et enfants. Siège social : 33, chemin Blanc, Nancy.

3 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Association de chasseurs Sans Souci**. But : exploitation de la chasse, protection du gibier, destruction des nuisibles. Siège social : chalet Sans-Souci, Trie-Château.

3 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Union sportive des groupes socialistes d'entreprises socialistes**. But : créer des groupements sportifs et organiser des réunions sportives. Siège social : 51, rue Grignan, Marseille.

3 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Cher. **Amicale de l'externat du Sacré-Cœur**. But : maintenir les liens d'amitié entre les anciens élèves, soutenir moralement et matériellement l'école. Siège social : à l'école, 91, rue J.-Baffier, Bourges.

3 octobre 1952. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Société d'éducation populaire La Familiale de Erulain**. But : favoriser l'éducation populaire. Siège social : salle paroissiale, Brulain.

4 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. **Jeunesse ouvrière de Meurthe-et-Moselle**. But : étude et défense des intérêts matériels ou moraux des jeunes ouvriers. Siège social : 41, cours Léopold, Nancy.

9 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association des chasseurs de Rocq**. But : location des terrains de chasse et l'exercice en commun de la chasse, répression du braconnage et principalement la limitation des jours de chasse en vue de la protection du gibier. Siège social : café Mutte, 2, rue de la Barque, Recquignies-Rocq.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> juin 1952 : page 5591, 2<sup>e</sup> colonne, 16<sup>e</sup> insertion, au lieu de : Association des amis de Pontigny-Cerisy, lire : « Association des amis de Pontigny-Cerisy (Foyer culturel international de Cerisy). »

#### ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

5 septembre 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 26 septembre 1952.) **Association des médecins roumains réfugiés**. But : entretenir des relations médicales et scientifiques avec les différentes sociétés françaises et étrangères. Siège social : Laroman, 174, rue de l'Université, Paris.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 juillet 1952 : page 7352, 2<sup>e</sup> colonne, première insertion, **Union générale des travailleurs espagnols en exil**, au lieu de : « 10 novembre 1948 », lire : « 9 mai 1952 ».